Coordination AgroBiologique des Pays de la Loire

Le Bulletin CAB

Bulletin CAB n°75
Décembre 2008 - Janvier 2009

Le réseau des producteurs Bio des Pays de la Loire

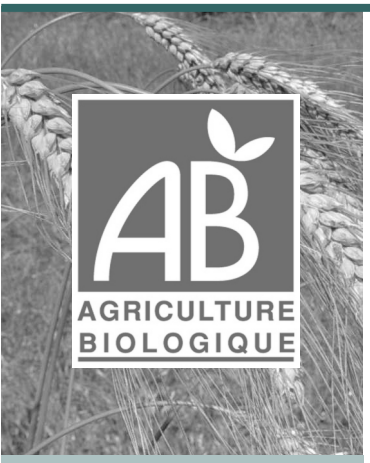

SOMMAIRE

Edito	**1**
Infos producteurs FCO : les Bio inquiets Bilan de la loi Grenelle	**2**
Actualité de la CAB Fraude au soja contaminé	**3**
Actualité des filières Groupe PPAM Prix des céréales 2008	**4**
Actualité commercialisation Point sur le projet Identifiant	**6**
La page réglementation Nouveau règlement 2009	**7**
Le dossier du mois 20 % de Bio : mode d'emploi	**8**
Pages départementales	**11**
Annonces	**16**

Quelles volailles pour nos fêtes : la Belle ou la Biobête ?

Le vendredi 28 novembre éclate le scandale du soja Bio contaminé à la mélamine, soja chinois importé par Terrena. Cela prouve que la Bio n'est pas exempte de tout scandale, et qu'il existera toujours quelqu'un à un bout de la Terre prêt à faire n'importe quoi pour quelques dollars de plus.

Comme dit mon banquier (« Le bon sens près de chez vous ») : « Les bons comptes font les bonnes faillites » ou « si nos concitoyens ont le moral dans les chaussettes, en cette fin d'année, c'est que leurs économies n'y sont plus ». L'heure du bilan a sonné. Le réchauffement planétaire ne nous permet pas encore de cultiver du soja et de passer Noël au balcon, alors en attendant je vous offre un petit conte animalier, à lire devant la cheminée pour vous donner un peu de baume au cœur.

C'est l'histoire de deux volailles, la Belle et la Biobête qui s'interrogent sur leur avenir en cette fin d'année. Parenthèse : nous, les humains qui sommes des êtres supérieurs, l'épilogue, on le connaît : crise ou pas crise, elles finiront toutes les deux au four ! Reprenons : de chaque côté de leur grillage, nos deux gallinacés caquettent. Présentation : la Belle est rouge, surtout la crête (NB : s'écrit aussi Label Rouge). Sa consoeur est noire et, elle a plus d'espace pour courir : si elle ne court pas plus longtemps (80 jours), elle court peut-être plus vite ? Aujourd'hui leur discussion tourne autour du menu. La Biobête est surprise qu'en ce week-end de Toussaint, on lui a changé sa nourriture. La Belle lui répond que ça ne lui fera pas de mal, car depuis quelques temps, elle lui trouvait mauvaise mine. « Mais la mine (ou mélamine !!) ne fait pas le bonheur » lui rétorque la Biobête, qui admet, néanmoins, que depuis le changement de menu, la nourriture ne lui colle plus au bec, et que ses urines sont claires ! La moralité de cette histoire ne fut connue que bien plus tard. Mais la farce avait un bien mauvais goût. Et dans le rôle du dindon furent nommés à égalité, l'éleveur et le consommateur de la Biobête.

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, redevenons plus sérieux et crédibles sous peine de perdre la confiance du consommateur. Il conviendrait pour plus de cohérence, de transparence et de sécurité alimentaire, de ne pas appliquer les mêmes modèles de développement en Bio qu'en conventionnel : le porc, les volailles et les vaches en Bretagne, le blé dans le bassin parisien et le maïs dans le Sud-Ouest…et le soja au Brésil.

Le lien au sol est un des fondamentaux de la Bio, garant de sa cohérence, de sa traçabilité et donc de la confiance des consommateurs. Le développement de la Bio passera inévitablement par l'adaptation des productions au sol et non le contraire, mais aussi au climat, aux ressources en eau. La cohérence des systèmes d'exploitation et notamment la bonne gestion de la matière organique passe par la symbiose entre élevage et productions végétales. Ce message doit être porté par les producteurs Bio et relayé aux « organisations économiques » type Terrena qui sont parfois bien loin de nos préoccupations.

Bruno Gris
Administrateur à la CAB

Le Conseil d'administration de la CAB vous souhaite une excellente année 2009, remplie de projets et d'avenir pour les producteurs et les filières bio des Pays de la Loire.

Coordination Agrobiologique des Pays de La Loire
9 rue André Brouard BP 70510 49105 Angers Cedex 02
Tel : 02 41 18 61 40 fax : 02 41 18 61 41

Info producteurs

FCO : les producteurs Bio sont inquiets

La profession agricole fait depuis quelques années face en France à la fièvre catarrhale ovine. Cette maladie touche bovins et ovins, mais n'est mortelle que pour les ovins. Elle a causé ces trois dernières années des dommages économiques non négligeables aux éleveurs : restrictions de mouvements dans les zones touchées, stérilité, mortalité... Il s'agit d'une maladie vectorielle (transportée par un moucheron), non contagieuse d'animal à animal et non transmissible à l'Homme. Le moucheron en question est endémique : il se nourrit également sur la faune sauvage qui agit comme un « réservoir » de maladie.

Les agriculteurs biologiques sont aujourd'hui très inquiets de la prophylaxie obligatoire mise en place par le ministère de l'agriculture, qui présente deux grands axes : des traitements insecticides des bâtiments, véhicules et animaux, et des vaccinations, rendues obligatoires sur tous les sérotypes par un arrêté récent.

Les traitements insecticides sont réalisés à l'aide de produits chimiques, particulièrement dangereux pour l'homme et l'environnement (deltaméthrine, dont l'exemple typique est le Butox). De nombreux départements ont par ailleurs institué des traitements systématiques réguliers des élevages dans certaines zones. Or, l'efficacité de ces traitements sur le moucheron concerné n'a jamais été prouvée. Nos voisins italiens et belges, également concernés par la maladie, ont abandonné ces traitements il y a longtemps et une étude de la FNGDS non encore publiée montre qu'il n'y a pas de différence notable entre les élevages traités et non traités. Aujourd'hui, devant le discours dominant sur ces insecticides, la FNAB a décidé de publier les résultats de cette étude qu'elle a pu obtenir.

Les vaccins posent également un grand nombre de questions, à ce jour sans réponse. Ils n'ont aujourd'hui qu'une autorisation temporaire et n'ont pas subi tous les tests usuels. Est-on certain de leur efficacité ? De leur innocuité pour les animaux et pour les consommateurs ? La présence dans ces vaccins d'hydroxyde d'aluminium (responsable, selon l'OMS, de la myofasciite à macrophages) nous amène à douter fortement de ce dernier point. Les méthodes employées pour la vaccination nous semblent également douteuses : est-il bien prudent d'utiliser des flacons de 100 doses qui seront donc réutilisés sur plusieurs animaux, plusieurs élevages, voire par plusieurs laboratoires vétérinaires différents ? Rappelons que la maladie n'étant pas contagieuse, une obligation de vaccination pour protéger la communauté est ici absurde. Si un éleveur peut faire ce choix pour protéger son troupeau lorsque les conditions lui semblent le mériter, un éleveur ne vaccinant pas ne fait courir aucun risque aux autres.

L'administration justifie ces mesures par la nécessité d'éradiquer cette maladie. Or, le moucheron endémique qui la porte se nourrit également sur la faune sauvage : le réservoir est dans l'environnement, pas dans les fermes. L'éradication est donc totalement illusoire, et de plus surdimensionnée pour une maladie qui ne fait courir aucun danger à l'homme, ce qui n'est pas forcément le cas de certains traitements utilisés.

Aujourd'hui, et après trois ans de réclamations, aucune prophylaxie alternative n'a été acceptée par l'administration. Seule ouverture récente : la possibilité de mettre en place une étude relativement large (une centaine d'exploitations) sur les troupeaux touchés n'ayant pas été vaccinés. Le réseau souhaite y être associé.

Communiqué de presse FNAB

Loi Grenelle : où en est-on pour la Bio ?

On en parle on en parle... mais qu'elle sera le plus pour la Bio dans la loi Grenelle. Voici les derniers bruits des couloirs, en attendant les décrets définitifs.

Doublement du crédit d'impôt en... 2010
La loi de finance 2009 prévoit bien en effet ce doublement, mais pour la déclaration d'impôt sur l'exercice 2009 qui sera faite en avril 2010. Le montant du plafond du crédit d'impôt serait porté à 2 400 €, majoré de 400 € par ha, dans la limite de 1 600 € de majoration, soit un total maximum de 4 000 € par foyer fiscal, dans la limite de 3 parts par GAEC (pas applicable pour les EARL).

Cumul crédit d'impôt et aides conversion
La FNAB défend le principe de cumul avec le crédit d'impôt et les aides conversions. Ce cumul permettrait notamment aux petites structures (maraîchage) de sécuriser leur passage en Bio avec un appui financier plus fort. Il ne s'agit encore que d'un projet donc nous n'avons pas encore le retour des discussions parlementaires.

Déplafonnement des aides conversion
Les aides étaient plafonnées jusqu'à présent à 7 600 € par ferme et par an. Michel Barnier a annoncé le déplafonnement possible, mais sans préciser les modalités qu'il laisse sous autorités du Préfet de région. L'État financera cette mesure en octroyant 1 million d'euros aux Pays de la Loire. Ces nouveaux moyens seront discutés à la prochaine CRAE en janvier prochain.

Patrick Lemarié (CAB)

Coordination AgroBiologique des Pays de la Loire

CAB Pays de La Loire

9 rue André Brouard
BP 70510
49105 Angers cedex02

Tel : 02 41 18 61 40
Fax : 02 41 18 61 41
cab@biopaysdelaloire.fr
www.biopaysdelaloire.fr

Actualité de la CAB

Soja contaminé à la mélamine : actions du réseau Bio

Le réseau Bio (CAB – GAB – CIVAM Bio 53) se mobilise depuis l'annonce par Terrena d'un cas de fraude sur du soja Bio contaminé à la mélamine. Près de 300 tonnes de tourteaux de soja importés de Chine ont été retirées du marché après la découverte d'un taux de mélamine cinquante fois supérieur à la norme autorisée.

Le réseau a apporté rapidement un maximum d'informations aux producteurs de volailles, d'oeufs et de porcs. L'objectif est d'aider ces producteurs à communiquer auprès de leurs clients et de les accompagner en cas de préjudice. Les médias ont fait un écho large sur cette affaire (journaux, télé…). Le réseau a publié dès le vendredi 28 novembre un communiqué de presse repris notamment dans l'édition de Ouest-France du 29 novembre qui affirme les positions du réseau : « *Cette affaire démontre aussi la nécessité de repenser le modèle d'approvisionnement alimentaire des volailles biologiques. L'agriculture biologique doit rester basée sur le principe du lien au sol (lien sol-plantes-animaux sur l'exploitation) et de la proximité. L'utilisation de soja chinois n'est pas conforme aux principes de la Bio. Les paysans bio continuent de demander un véritable « Plan protéines » pour une indépendance alimentaire européenne en matières protéiques. . La recherche d'autonomie des exploitations et l'approvisionnement local sont les seuls remparts aux risques de contaminations (y compris OGM).* »

Champ de soja : la fraude à la mélamine affecte l'image de toutes les filières Bio

Aider les producteurs touchés

Nous rappelons que les groupements départementaux seront très attentifs aux conséquences de cette fraude pour les producteurs. Vous pouvez d'ailleurs vous faire connaître auprès de votre groupement si vous êtes lésés techniquement ou financièrement. Une cellule de veille est disponible dans chaque département pour répondre à vos questions.

Connaissance actuelle sur les effets de la mélamine

La DDSV de Vendée a été mandatée pour suivre cette fraude. Elle a demandé la destruction des tourteaux contaminés et le non-rappel des denrées d'origine animale. Ces décisions ont été validées par l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments : *« La mélamine et ses analogues présentent une clairance rapide ne permettant pas l'accumulation dans les tissus de mammifères. Aux Etats-Unis, en 2007, la concentration de mélamine dans les denrées alimentaires issues de volailles et de porcs ayant consommés des aliments contenant de la mélamine était inférieure au seuil de détection. Le risque sanitaire pour l'Homme lié à la consommation de denrées alimentaires porcines et aviaires issues d'animaux nourris avec des aliments contenant de la mélamine ou ses analogues est peu probable. »*

Par ailleurs, le réseau Bio réfléchit à réaliser des analyses sur des volailles et des œufs (protocole et réalisation à confirmer avec le laboratoire).

Demande de rencontre avec Terrena

Le réseau souhaite rencontrer rapidement Terrena. Le questionnement sera double :

- Faire le point sur la chronologie de la contamination (précision du calendrier, information des éleveurs…)
- Les questionner sur les conséquences qu'ils tirent de cette fraude, notamment sur leur politique. Le réseau défend l'idée d'une relocalisation des approvisionnements en France et dans l'Union européenne.

Réunion d'information en janvier

Pour prolonger la réflexion, le réseau Bio va proposer des réunions d'informations en janvier dans chaque département. L'objectif est de faire le point avec les producteurs sur d'éventuels préjudices et de faire des propositions concrètes pour faire évoluer les filières d'approvisionnement. Nous ferons également le bilan de la rencontre avec Terrena.

Julien Taunay (CAB)

L'avis de l'AFSSA est disponible sur www.afssa.fr

Comité Exécutif
Patrice Lefeuvre
Pierrette Morineau
Bruno Gris
Philippe Jaunet
Françis Vaudoux

Animatrices-eurs
Maud Savina
Julien Taunay
Patrick Lemarié
Sébastien Bonduau

Secrétaire
Véronique Cherré

Coordination AgroBiologique des Pays de la Loire

CAB Pays de La Loire

9 rue André Brouard
BP 70510
49105 Angers cedex02

Tel : 02 41 18 61 40
Fax : 02 41 18 61 41
cab@biopaysdelaloire.fr
www.biopaysdelaloire.fr

Filière PPAM* : découverte d'un marché porteur et exigeant

A la demande des producteurs, la CAB a organisé deux journées ouvertes aux porteurs de projet et aux producteurs de PPAM Bio de la région. Les objectifs de cette démarche étaient de découvrir les acteurs de la filière PPAM Bio sur notre région et de favoriser les relations entre les producteurs.

Lors de la première journée, Muriel Saussac de l'Iteipmai* et Claire Boyer du Cepparm * ont successivement présenté les techniques de production (désherbage…) et le marché des plantes sèches et des huiles essentielles au niveau national et sur les Pays de la Loire.

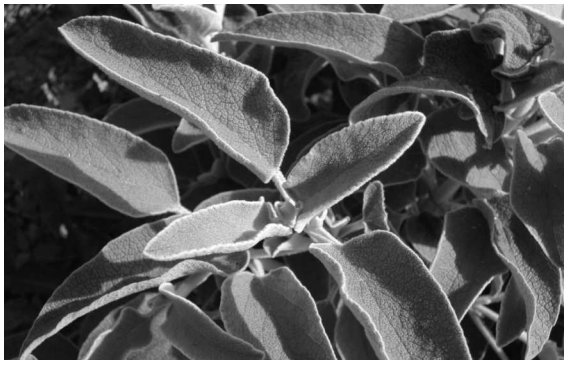

Sauges pour huiles essentielles

L'après-midi fut consacré à la visite d'une entreprise de distillation à Saint-Lézin (49). Les producteurs ont pu découvrir le procédé utilisé par Jean-Claude Chasles afin d'obtenir des huiles essentielles et des eaux florales à partir de plantes fraîches. En seconde journée, le groupe s'est retrouvé à Somloire (49) au laboratoire Alvend. La matinée fut consacrée à la filière cosmétique. Samuel Gabory, directeur de la structure, nous a présenté son entreprise, la réglementation en vigueur, sa politique qualité concernant ses approvisionnements et la charte Cosmébio*. Cette intervention s'est conclue par la visite du laboratoire et des chaînes de fabrication et de conditionnement des produits cosmétiques et d'hygiène. Les discussions de l'après-midi avaient pour objectif de débattre sur l'avenir de la filière PPAM Bio en Pays de la Loire. Chaque producteur a pu exprimer ses problématiques en lien avec son système de production et ses attentes. En amont de cette journée, la CAB avait sollicité des acteurs de la filière (Nat'Inov, Biocoop..) pour connaître les « forces » en présence. En conclusion, le groupe a souhaité approfondir la mutualisation des connaissances entre producteurs sous forme de rencontres techniques en s'appuyant sur des structures centralisatrices des savoirs, et d'approfondir collectivement la filière longue sous une approche plus pérenne et différente au modèle actuel.

Sébastien Bonduau (CAB)

- *PPAM : plantes à parfum, aromatiques et médicinales*
- *Iteipmai : institut technique interprofessionnel des plantes à parfum, médicinales et aromatiques*
- *Cepparm : comité économique plantes à parfum aromatiques médicinales*
- *Cosmébio : www.cosmebio.org*

Unité de distillation chez Jean-Claude Chasles à Saint-Lézin (49)

	Surface PPAM bio (ha)	Surface en conversion (ha)	Surface bio + conversion (ha)	Nombre de producteurs
44 - Loire Atlantique	6	0	6	34
49 - Maine et Loire	99	5	104	48
53 - Mayenne	0,36	0	0,36	18
72 - Sarthe	11	0	11	14
85 - Vendée	-	-	-	18
Pays de la Loire	**116**	**5**	**121**	**126**
Evolution 2006/2007	*13 %*		*18 %*	

Source : données Agence Bio 2007

Filière Céréales « le calme après la tempête »

Après une récolte 2008 mouvementée et dans un contexte où la crainte d'une carence matière fut parfois contractualisée, le niveau des prix se stabilise au dernier trimestre 2008. Certains parlent d'importations de blé et de maïs, d'autres souhaitent favoriser les productions françaises.

Au niveau national, la collecte de blé tendre est estimée au dessus des niveaux cumulés de 2007/2008. Le recours aux importations reste cependant indispensable, face à la demande toujours croissante en farine biologique des meuniers. Le bilan prévisionnel du maïs biologique est plus optimiste que celui de la précédente campagne. Ainsi, l'abondante récolte 2008 permettra de couvrir les besoins des fabricants d'aliments du bétail qui privilégient toujours cette céréale dans leurs formulations. Après le décrochage opéré lors du premier semestre 2008, les tendances entre prix biologiques et prix conventionnels semblent à nouveau converger. Zoom sur le prix du triticale qui reste à un niveau élevé.

Concernant la collecte en Pays de la Loire à fin octobre 2008, les indicateurs des services régionaux de l'Onigc de Nantes en terme de collecte démontrent un total céréales de 7785 tonnes (dont 4467 tonnes de blé tendre) et un volume d'oléo protéagineux de 1173 tonnes(+41 % par rapport à octobre 2007), dont 685 tonnes de tournesol.

Sébastien Bonduau (CAB)

Source ONICG (01/10/08)

	Blé tendre			Maïs		
	2007/08	**2008/09**	**Evol. (%)**	**2007/08**	**2008/09**	**Evol. (%)**
Surfaces (ha)	28 680	30 446	6	8 780	11 099	26
Collecte (T)	49 577	60 000	21	31 274	36 000	15
Rendement (q/ha)	23	27	17	50	58	16

Prix d'acompte – collecte 2008 – Région Pays de la Loire **Prix départ OS France**

	OS Pays de la Loire (1)		**ONIGC (2)**	**Petit Meunier (3)**	
	Prix mini	Prix maxi	Prix moy.	Prix mini	Prix maxi
Blé meunier	300	320	290	400	420
Blé fourrager		290		290	300
Triticale	250	280		290	300
Orge fourragère	250	275		275	280
Avoine	200	250		250	
Pois protéagineux	280	310		420	
Féveroles	280	310		410	
Colza (graines)	400	450		690	710
Maïs	200	230	255	275	285
Tournesol	420	450		560	570

(1) OS : collecteurs en Pays de la Loire
(2) ONIGC : données Novembre 2008
(3) Petit Meunier : cotation au 3 décembre 2008, prix départ OS par 25 tonnes

La page commercialisation

Identifiant Bio national : dernière phase de consultation

Après consultation des transformateurs, des distributeurs et des consommateurs, le projet d'identifiant bio national vient d'être présenté aux adhérents des GAB et du CIVAM Bio 53. La FNAB qui coordonne le projet a soumis une enquête aux administrateurs du réseau. Les réunions départementales sur la nouvelle réglementation ont permis aussi de collecter l'avis des producteurs sur ce projet.

Le nouveau cahier des charges de l'identifiant Bio s'est affiné. Il viendrait en complément du nouveau règlement européen, en « corrigeant » certaines diminutions d'exigences. Or, c'est en production animale que les reculs sont le plus nets.

Une base : le CC REPAB F et le zéro OGM
Les propositions de cahier des charges privé reposent sur des règles certifiables qui reprennent la dernière version du CC REPAB F et l'absence d'OGM, avec des objectifs de progrès dans le domaine environnemental et l'adhésion à une charte reprenant les fondamentaux de la bio. C'est sur cette base que chaque administrateur des groupements départementaux était invité à répondre à un questionnaire de la FNAB.

Résultats de l'enquête FNAB
Les producteurs du réseau sont attentifs au projet et se questionnent. La quasi-totalité des 60 producteurs ayant répondus à l'enquête, sont d'accord avec les propositions de contenu du cahier des charges. En effet, la grande majorité d'entre eux ne changeront pas leurs pratiques après le 1er janvier 2009, date d'entrée en vigueur de la réglementation européenne. Ils adhèrent en théorie à cette démarche qui veut repartir des fondamentaux de la bio. Ces derniers ont permis par leur cohérence et leur rigueur, la reconnaissance de ce mode de production et plus largement d'un modèle de développement agricole.

La mise en œuvre du projet interroge davantage les producteurs bio des Pays de la Loire dans un contexte mouvant : quelles seront les attentes et les pratiques des nouveaux agriculteurs bio ? L'état du marché Bio ? L'évolution de la PAC ? La faible visibilité sur ces différents points amène à une certaine réserve des producteurs.

Quel coût pour les producteurs ?
Il y aura des difficultés techniques à résoudre et il faudra assumer le coût de cette certification. Des opérateurs en filière longue seront à convaincre, mais les producteurs pourront s'appuyer sur la distribution spécialisée. Il ressort donc de cette enquête que face aux risques de dérive vers l'intensification de la bio qui peut mettre en péril la confiance des consommateurs, le travail est à poursuivre.

Une démarche simple
Le travail sur l'identifiant doit reposer sur une démarche simple, certifiable, compréhensible des consommateurs. Ce projet doit permettre une évolution progressive des pratiques agricoles pour les nouveaux producteurs bio. Il doit veiller à présenter la nouvelle réglementation européenne de manière positive et ainsi éviter toute discrimination entre producteurs, entre opérateurs. Certains producteurs veulent prendre le temps d'approfondir ce travail en regardant comment la réglementation va s'appliquer en France, tout en considérant que ce projet permettra de se démarquer demain.

Débat aux Journées d'automnes FNAB
Plusieurs pays européens ont déjà leurs propres marques, des partenariats techniques et commerciaux sont donc envisageables. Les Journées d'Automne de la FNAB en décembre permettront de confronter les points de vue de l'ensemble des régions sur l'identifiant et de proposer une position. Le Conseil d'administration FNAB sera ensuite amener à trancher sur les suites à donner au projet. Un séminaire de 2 jours est prévu également les 27 et 28 janvier 2009. Du travail en perspective...

Maud Savina (CAB)

« Le juste prix » : bilan de formation FNAB

Ne rien oublier dans la composition d'un coût de production, considérer un prix de marché chargé de dimensions psychologiques, être capable d'expliquer son prix de vente et donc de le faire valoir. Lorsque l'on est agriculteur, donc avant tout producteur, il n'est pas toujours facile de répondre à ces questions délicates.

La formation proposée par la FNAB permet de décomposer les étapes d'élaboration du coût de production et donc du prix de vente. Il dépend en effet, des objectifs commerciaux visés, des taux de marges appliqués dans les différents circuits de distribution. Il doit prendre en considération la capacité à produire demain et donc anticiper l'environnement, les conditions commerciales à venir. Des outils d'aides à la réflexion ont été proposés par Richard Laizeau, producteur installé en Vendée, lors de son intervention sur la composition et la construction d'un prix de vente.

Le GAB 44 a programmé une session de formation sur ce thème fin mars 2009. Elle sera accessible à l'ensemble des producteurs de la région Pays de la Loire (contact : GAB 44).

Maud Savina (CAB)

La page réglementation

Le nouveau règlement Bio arrive au 1er janvier 2009

Afin d'informer ses adhérents, le réseau a organisé cinq journées départementales sur le thème de la nouvelle réglementation bio européenne.

Lors de ces journées d'informations, les participants ont pu découvrir le contenu du nouveau cahier des charges cadre (834/2007) voté en juin 2007 et du règlement d'application (889/2008) voté le 2 juillet 2008. L'objectif de ces rencontres professionnelles était d'informer les producteurs sur les règles de productions (animale et végétale), de transformation, d'étiquetage et de faire le point sur l'avancée des travaux menés sur le projet de création d'un identifiant national privé porté par le réseau FNAB.

Sébastien Bonduau (CAB)

Les grandes évolutions de la nouvelle réglementation

	Avant 2009	Après 2009
OGM	• Interdiction d'utiliser des produits OGM ou fabriqués à l'aide d'OGM sauf les médicaments véto • Généralement, déclassement des produits contaminés	• Interdiction des produits qui sont **étiquetés** ou dont l'analyse révèle qu' ils sont OGM (sauf véto), possibilité de dérogation pour certains additifs • Obligation d'éliminer les sources de contamination « avérées » • Déclassement si contamination au-delà de 0.9% ou contamination à moins de 0.9% qui aurait pu être évitée. Soit possibilité d'avoir des produits bio contenant jusqu'à 0.9% d'OGM
Mixité bio/non bio	• Mixité bio/non bio autorisée en élevage sur des espèces différentes mais période individuelle de 8 ans pour y mettre fin • Interdiction de mixité bio/non bio sur des espèces différentes de volailles • Pour le lait : dans des cas exceptionnels et expérimentaux	• Mixité bio/non bio autorisée en élevage uniquement sur des espèces différentes, sauf les élevages de poissons qui peuvent avoir des **poissons d'une même espèce en bio et en conventionnel**
Fourrages grossiers	• 60% minimum de fourrages grossiers pour les herbivores. • *50% maximum d'ensilage dans la ration journalière des herbivores*	• 60% minimum de fourrages grossiers pour les herbivores (avec des dérogations à 50%) • **Pas de limitation de la part d'ensilage**
le Hors sol	• Interdiction des élevages hors sol, définis comme ne disposant pas de surfaces nécessaires répondant au critères suivants : assurer l'accès au plein air des animaux présents, assurer tout ou partie de l'épandage de leurs déjections, assurer tout ou partie de leur alimentation	• Possibilité d'avoir des élevages bio qui ne disposent pas de surfaces agricoles (= « hors sol » selon notre ancienne définition) à condition d'une coopération pour l'épandage d'effluents • Pas de définition des élevages « hors sol »
Traitements vétérinaires	• Traitements allopathiques, y compris anti-parasitaires, limités, de manière adaptée au type d'animal • Bolus interdits	• **Nombre illimité d'anti-parasitaires** • Bolus interdits • Autres traitements allopathiques limités à 3 par an pour les animaux qui vivent plus d'un an, 1 par an pour les autres
Accès à l'extérieur	• Une dérogation permet d'engraisser en bâtiment **les bovins, ovins, porcins**, destinés à la production de viande pendant les 3 derniers mois de leur vie	• Une dérogation permet d'engraisser en bâtiment pendant les 3 derniers mois de leur vie **les bovins uniquement** • Mesure transitoire pour ovins et porcins qui prendra fin au 31 décembre 2010.
Age d'abattage	• Des âges d'abattage minimum pour les volailles de chair *et les porcs charcutiers, sans dérogation possible*	• Un âge d'abattage minimum pour les volailles qui s'appliquera différemment selon les Etats Membres • Pas d'âge d'abattage minimum pour les porcs

Le dossier du mois

20 % de surface Bio : mode d'emploi

Lors de ses universités d'été 2008, le réseau Bio a réaffirmé sa volonté d'accompagner les conversions en lien avec les objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement : 6 % de Bio en 2013, puis 20 % en 2020 mais en demeurant très vigilants sur les critères qualitatifs du développement de la Bio : conforter l'image d'une Bio crédible techniquement et économiquement, rechercher la cohérence et l'équitabilité dans tous les maillons de la filière, être exigeants sur les pratiques de production et maîtriser la vente des produits. Notre réseau centre son dispositif d'accompagnement des conversions sur les producteurs déjà expérimentés en Bio, les techniciens et animateurs ayant pour rôle de faciliter ce passage d'expérience.

Dossier réalisé par Patrick Lemarié

Des outils pour accompagner les conversions

Le réseau des producteurs Bio des Pays de la Loire veut relever, avec ses partenaires, le défi du Grenelle de l'environnement. Or, la conversion ne se décrète pas : il faut l'inciter et la promouvoir. Le réseau s'y atèle depuis plusieurs années. Avec des techniciens dans chaque département, le réseau Bio a mis en place une stratégie régionale pour redonner une impulsion à la Bio, dans une logique de partenariat.

La communication s'appuie sur un réseau de 40 fermes de démonstration qui concernent l'ensemble des productions présentes sur la région.

40 fermes de démonstration
Ces fermes sont ouvertes aux étudiants agricoles et aux groupes d'agriculteurs ou de techniciens, avec présentation du système de production et des itinéraires techniques mis en œuvre. A partir de 2009, le réseau va mettre en place un programme annuel de journées techniques à thème, par exemple : le foin et le séchage en grange, les mammites et la santé du troupeau…

L'accompagnement des projets se fait ensuite en plusieurs étapes :

Formation conversion
Des formations conversion sont proposées dans tous les départements au cours desquelles sont présentées les bases techniques et la réglementation Bio, les filières régionales et les démarches administratives pour la conversion et les aides.

Diagnostic conversion
Les porteurs de projet peuvent en parallèle demander la réalisation d'un diagnostic conversion qui, en ½ journée permet de cerner les atouts / contraintes pour faire évoluer le système vers le Bio et surtout déterminer un plan de travail et des étapes pour avancer dans le projet. Selon les besoins, le porteur de projet peut ensuite faire réaliser une étude conversion avec un chiffrage technique et économique précis s'appuyant sur plusieurs hypothèses d'évolution du système.

Être parrainé ou participer à un groupe d'échanges techniques
Le porteur de projet peut également s'engager dans un parrainage avec un producteur Bio expérimenté dans sa production (4 rencontres sur une année) ou dans un des groupes techniques qui fonctionnent sur la région.

L'ensemble de ses dispositifs sont complémentaires et s'appuient par ailleurs sur un répertoire des producteurs Bio de la région qui recense les compétences et savoirs faire disponibles, aussi bien au niveau technique que filières de production. Les groupes d'échanges techniques génèrent par ailleurs des références utilisables pour les projets de conversion.

Les freins à la conversion

27 producteurs en agriculture durable, donc proches du Bio, ont été enquêtés sur leurs freins à passer en Bio.
Le non-recours strict aux engrais chimiques et aux pesticides leur apparaît trop difficile. L'information et la formation aux techniques autorisées en AB doivent se faire par une mise en réseaux efficace et pédagogique des agriculteurs : Fermes de démonstration, référentiels technico-économiques, accompagnement des agriculteurs.

Pour motiver les agriculteurs à la conversion, il est important que les filières bio soient sécurisées et diversifiées. Ils ont besoin d'une plus value, à travers des filières d'écoulement structurées (que ce soit en circuit long ou en circuit court). Ils attendent également une consolidation des aides publiques.

La « peur du voisin » par rapport à l'image que l'on donne demeure encore présente. La Bio doit continuer à communiquer auprès des acteurs ruraux pour améliorer cette image : que ce soit auprès des agriculteurs, qu'auprès des décideurs politiques ou du grand public.

Etude réalisée en 2007 par Stéphane Laurent, stagiaire en Master Gestion des Espaces Ruraux, Aménagement, Développement Local de l'université de Montpellier.

20 % de surface Bio : mode d'emploi

La dynamique de conversion : une relance encourageante

Les conversions à la Bio ne sont pas linéaires depuis les années 90. L'évolution des dispositifs d'accompagnement (quatre dispositifs en 10 ans) n'a pas assuré une lisibilité aux producteurs conventionnels. La courbe progresse, mais pas assez vite.

D'importantes enveloppes ont été mobilisées dans le cadre des dispositifs CAB 98, puis CAB CTE pour accompagner la forte dynamique de conversion sur cette période (1994 à 2003). Mais les conversions ont baissé à partir de 2003-2004. Les filières Bio ont connu des problèmes d'écoulement des produits biologiques, alors même que les consommateurs s'intéressaient de plus en plus au Bio et indiquaient vouloir consommer davantage Bio…

Problème de débouchés à partir de 2003

Cette période de 4 ans a donc connu des problèmes d'organisation de filière et de commercialisation. Résultat : peu de valorisation en Bio et des produits écoulés en conventionnels. Cette crise de filière a été suivie par une perte de confiance des producteurs dans la possibilité de vivre de la Bio et une forte baisse des conversions. Elle a été amplifiée par les ruptures successives dans les dispositifs d'aides, avec des périodes d'incertitudes sur les modalités de reconduction et les variations de montants / ha.

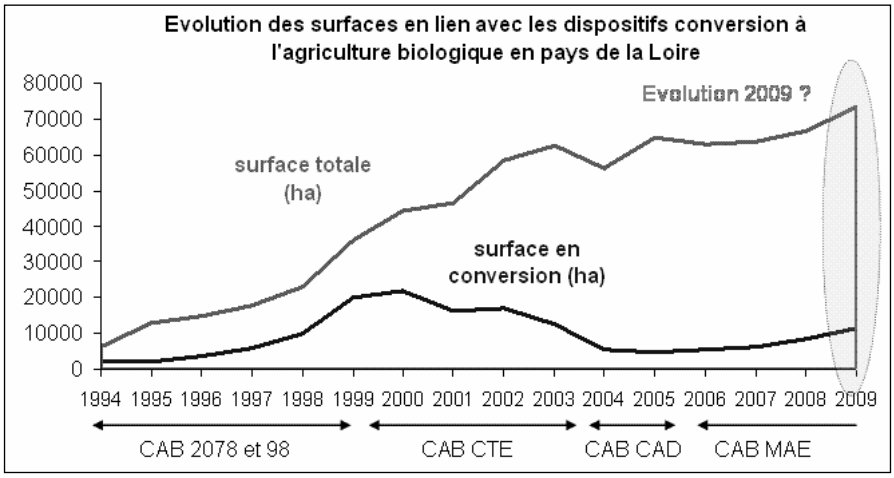

Cherche producteurs Bio et vite !

Les années 2007 - 2008 annoncent un retournement de la situation. La Bio explose dans les rayons des magasins, mais les surfaces ne progressent plus. Conséquences directes : une raréfaction de l'offre et un besoin important en produits Bio. Les filières aujourd'hui cherchent donc à se développer en lait, viande, fruits et légumes. Dans les campagnes, certains producteurs ont encore l'image de filières Bio ne garantissant pas de débouchés. Cette image est du passé et les opérateurs proposent maintenant des garanties de volumes et de prix.

2008 : début d'une nouvelle dynamique

Les conversions sont passées d'environ 70 dossiers en 2007 pour 1 750 ha engagés à 127 dossiers pour 2 909 ha engagés. Les contacts de terrain semblent montrer un réel questionnement de nombreux producteurs pour faire le pas vers le Bio .

Les filières aval recherchent activement de la production Bio et la sécurité de l'origine locale devient un critère de confiance auprès des consommateurs.

L'évolution des prix des intrants amène les producteurs à réfléchir concrètement à diminuer leurs charges, or les systèmes Bio et durables prouvent qu'il est possible de conforter ses revenus tout en acceptant une baisse de sa production.

Les obligations réglementaires européennes pour retrouver une eau brute de qualité en 2015 vont contraindre les gestionnaires de l'eau à imposer des baisses drastiques de produits phytosanitaires et d'engrais chimiques dans les zones les plus touchées. Les producteurs vont donc avoir intérêt à s'engager dans des contrats MAE rémunérés, plutôt que se voir imposer plus tard une réglementation sans aides.

Bilan des surfaces engagées en Bio au 15 mai 2008

Données 2008	Prairies permanentes et > 7 ans	Cultures annuelles et prairies temporaires	Légumes de plein champs, arbo, viti, PPAM	maraîchage	Total
44	338 ha	744 ha	41 ha	0.53 ha	1124 ha
49	130 ha	312 ha	58 ha	0.00 ha	500 ha
53	135 ha	210 ha	0.1 ha	1.60 ha	347 ha
72	111 ha	263 ha	17 ha	0.33 ha	392 ha
85	111 ha	424 ha	10 ha	0.00 ha	545 ha
Total	**827 ha**	**1954 ha**	**126 ha**	**2.46 ha**	**2909 ha**

20 % de surface Bio : mode d'emploi

Des projets en partenariat avec les opérateurs économiques

Le 6 novembre dernier, la laiterie Saint-Père organisait en partenariat avec le GAB 44 une après-midi porte ouverte sur la conversion à la bio. Cette rencontre a réuni une vingtaine de personnes. Selon Bernard Beillevaire, responsable production de la Laiterie, cela pourrait conduire à 2 ou 3 conversions dans les prochains mois.

Quels sont les besoins de la laiterie en lait biologique ?

Bernard Beillevaire (Laiterie Saint-Père) : « *Actuellement, la laiterie collecte environ 15 millions de litres de lait, dont 12 millions en propre. La laiterie a donc une marge de manœuvre au niveau de la production biologique mais il faudrait augmenter d'un million de litre de lait par an au moins pour les deux prochaines années*. »

Quelle est la politique de prix pour la production biologique ?

« *À court terme en 2009, nous allons reconduire les tarifs 2008 pour éviter que les producteurs bio ne subissent la chute de prix de la filière conventionnelle. L'idée défendue par la Laiterie Saint-Père est de lisser les prix en réalisant une moyenne du prix conventionnel 2008 avec une prime bio de 100€ les 1000 litres de lait. Pour 2010, nous ferions la même démarche. Mais cela dépend des accords interprofessionnels et les négociations sont en cours. Globalement, la filière est d'accord pour essayer de lisser le prix bio, c'est-à-dire, éviter des hausses ou des baisses spectaculaires par rapport à la filière lait conventionnel, pour ne pas déséquilibrer le marché bio.* »

20 agriculteurs étaient réunis le 6 novembre à Saint-Père en Retz pour parler conversion. Bernard Beillevaire (4e en partant de la gauche) a coanimé cette journée avec Olivier Linclau du GAB 44.

Une plaquette sur la conversion

La CAB a édité en juin 2008 une plaquette sur la conversion. Elle reprend les informations essentielles à connaître pour débuter une réflexion : les aides, la procédure de conversion, les contacts… Certains opérateurs économiques utilisent cette plaquette pour communiquer sur la Bio auprès de leurs adhérents. Les informations sont également disponibles sur www.biopaysdelaloire.fr

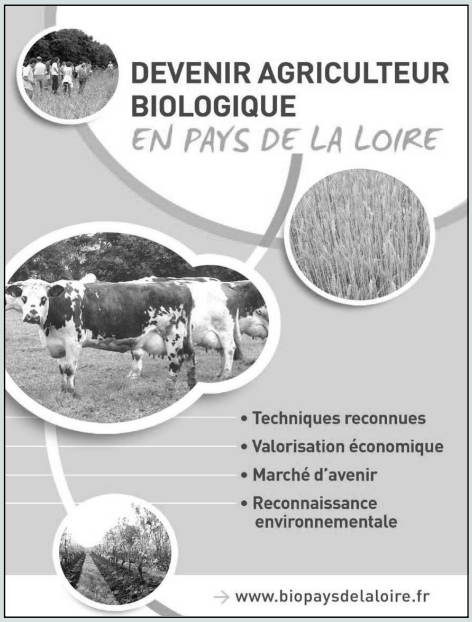

Comment pensez-vous travailler avec le réseau GAB – CAB ?

« *À la laiterie, nous n'avons pas les compétences nécessaires pour accompagner les conversions et les producteurs bio. Nous n'avons pas l'intention non plus d'engager un technicien bio, cela ferait doublon. Nous préférons travailler en partenariat avec des professionnels comme le réseau GAB-CAB. Suite à cette première action, nous sommes preneurs d'idées et si des producteurs souhaitent des renseignements techniques, nous sommes prêts à prendre des rendez-vous communs avec le GAB 44.* »

Entretien réalisé par
Daniëlle Broekarts (GAB 44)

La page du GAB 44

Parution du guide variétal « légumes bio » 2009

Le guide variétal des légumes bio 2009 sera disponible au GAB 44 en janvier. Ce guide, non exhaustif, est une préconisation des variétés qui présentent un intérêt technique à l'heure actuelle.

La réalisation de cet ouvrage s'est faite d'après les observations du terrain, les résultats d'expérimentation et selon plusieurs critères : choix des variétés adaptées au contexte pédoclimatique, répondre aux exigences du marché de la production biologique et à la disponibilité des semences biologiques ou non traitées. Pour chaque espèce de légumes, des variétés sont préconisées en précisant leurs caractéristiques, leur créneau de production, leur disponibilité et leur fournisseur.

Si vous êtes intéressés, ce guide variétal sera mis en vente à sa parution. N'hésitez pas à nous contacter dès à présent !

Formation 1er semestre 2009

En complément du programme régional de formations diffusé par la CAB Pays de Loire, le GAB 44 a mis en place pour le premier semestre 2009 des formations complémentaires telles que :

- Proposer un accueil pédagoqique sur la ferme en bio
- Appréhender l'itinéraire cultural de la fraise en Agriculture biologique : 13 janvier et avril 2009
- Définir son juste prix en bio : mars 2009
- Maîtriser ses cultures en Bio avec Joseph Pousset : 6 février et 9 mars 2009
- Convertir son verger en arboriculture bio : 3 février et 21 avril 2009
- Conservation des légumes en janvier 2009

L'ensemble des formations proposées par le GAB 44 est disponible sur notre site internet au www.gab44.org ou sur simple appel téléphonique.

Des portes ouvertes conversion

En novembre, le GAB 44 a organisé deux portes ouvertes : l'une en maraîchage biologique sur la conversion et l'installation et la seconde, sur une exploitation laitière conventionnelle au sujet de la conversion. Ces portes ouvertes ont regroupé respectivement 30 et 20 personnes.

Après ce succès, le GAB 44 organise conjointement avec la chambre d'agriculture 10 demi-journées « portes ouvertes » pour inciter les conversions en agriculture biologique de janvier à mars prochain. Chaque demi-journée concernera une production particulière. L'objectif est d'apporter des éléments techniques et économiques pour le passage à l'agriculture biologique au travers d'exemples concrets. Le programme sera disponible dès janvier sur notre site internet www.gab44.org. Si vous avez dans votre entourage des producteurs conventionnels qui sont susceptibles d'être intéressés, n'hésitez pas à leur donner le programme !

Intégrer une production végétale alimentaire en élevage

Depuis quelques mois, les producteurs Bio sont sollicités pour approvisionner les filières (légumes, pain, produits laitiers…) tant en circuit court qu'en circuit long. Par ailleurs, le débat « nourrir la planète en Bio, est-ce possible ? » se ressent de plus en plus avec en filigrane la cohérence entre production végétale et production animale au sein d'un élevage.

Dans cette perspective et cette réflexion, le GAB 44 a proposé une formation cet automne, orientée vers l'introduction du légume et de la céréale (avoine nue, seigle, blé…) en polyculture-élevage. Les producteurs des onze fermes représentées, à la lumière des exposés des différents intervenants, ont pu appréhender concrètement les aspects techniques, économiques et sociaux de cette diversification végétale.

Ce programme de formation s'inscrit, plus largement, dans la démarche de sructuration des filières. Il devrait permettre d'identifier les outils à mettre en place pour favoriser la valorisation des productions en circuit de proximité et proposer des solutions techniques rationnelles aux producteurs.

Fort de la participation, une nouvelle session de trois jours est programmée cet hiver : 27 janvier, 02 et 09 février 2009. Vous pouvez contacter le GAB 44 ou aller sur le site Internet pour avoir le programme détaillé.

Panneau AB

La mise en place du nouveau logo européen étant repoussée à 2010, le GAB 44 a relancé une nouvelle commande de panneaux AB pour signaler l'entrée de vos fermes, vos stands de marchés ou points de vente.

Ces panneaux sont un support PVC de 5 mm d'épaisseur, de format 45 cm*37,5 cm. Ils possèdent 4 trous pour les accrocher. Ils ont une bonne tenue en extérieur. Leur coût est de 12,50 € TTC. Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter Florence au GAB 44 au 02.40.79.46.57 ou par mail: accueil@gab44.org."

Président
Vincent Delabouglise

Animatrices-eurs
Bérangère Mercier
Céline Gouffault
Daniëlle Broekarts
Olivier Linclau
Julien Jouanneau
Charline Pont

Secrétaire
Florence Robert

GAB 44

Pôle de services du Pré St Pierre
1 rue Marie Curie
441702 NOZAY

Tel : 02 40 79 46 57
Fax : 02 40 79 78 00
accueil@gab44.org
www.gab44.org

La page du GABBAnjou

Formation « Travailler avec le Soleil, la Lune et les autres planètes »

Jeudi 8 janvier 2009, de 9h30 à 17h30 à St Georges /Layon (Salle des Fêtes).

Avec Guy David, du syndicat de culture biodynamique, nous resituerons le Géocentrisme dans la vie de la terre, des plantes et la pratique agricole. Il s'agit de redécouvrir les différents rythmes cosmiques par des schémas et des jeux au sol avec des figurines. Nous replacerons dans ces perspectives les réactions de la Terre et des plantes ainsi que les travaux agricoles. A partir des bases de connaissance des rythmes, les stagiaires découvriront comment faire un bon usage du « Calendrier des Semis ». Enfin nous verrons comment parvenir à des prévisions météorologiques saisonnières régionales.

Procès des faucheurs volontaires de Charcé-St-Ellier

En marge du Procès, c'est une véritable fête qui s'est déroulée du mercredi 3 au vendredi 5 décembre : 1 500 spectateurs pour les 5 conférences, des milliers de citoyens venus soutenir les prévenus et le combat.

Dans l'arène, les 3 avocats des parties civiles se sont retrouvés bien seuls face aux 9 prévenus et aux soixante comparants volontaires qui se sont exprimés un par un à la barre pour signaler leur présence à Charcé et leurs motivations dans ce combat. Ils ont reçu une écoute inattendue de la part du Juge. Un bilan très positif donc, en attendant le rendu du Tribunal le 8 janvier 2009.

Journée technique sur la qualité des eaux sur le Ribou-Verdon

La Communauté d'agglomération de Cholet a organisé à La Tessoualle, une de ses journées techniques agricoles, dans le cadre du travail sur la réduction de phosphore et des matières organiques dans le bassin versant Ribou Verdon. Le CIVAM AD 49, la Chambre d'Agriculture du Maine-et-Loire et le GABBAnjou ont participé à cette journée d'échanges d'expériences sur l'autonomie des exploitations en systèmes bovins viande et lait.

Le matin, en salle, une trentaine d'éleveurs, principalement conventionnels, ont pu écouter les témoignages d'agriculteurs ayant déjà fait le pas vers l'autonomie alimentaire. Trois sujets ont été abordés : l'ensilage de mélange céréalier en remplacement de l'ensilage de maïs, des prairies multi-espèces pour réduire l'achat de concentrés, et l'introduction de luzerne dans la ration des vaches laitières. La place de la luzerne était présentée par un éleveur bio de Maulévrier, pour qui l'autonomie alimentaire est un sujet de travail depuis de nombreuses années.

L'après-midi, le groupe s'est réparti sur 2 fermes : l'une en lait, à Maulevrier, et l'autre en viande, à Chanteloup-Les-Bois chez Hervé Simmonneau. Ce producteur Bio a expliqué son passage à la Bio depuis 10 ans et sa recherche d'autonomie alimentaire.

Pour la CAC, le bilan est positif. La participation des éleveurs conventionnels et les questions posées aux producteurs bio laissent imaginer une possible réorientation de l'agriculture pour la préservation de l'eau sur cette zone.

Entrée en fanfare (au sens propre) pour les 9 prévenus du procès des faucheurs volontaires à Angers

Président
Philippe Jaunet

Animatrices
Cécile Parent
Virginie Beaupérin
Coralie Pireyre

Secrétaire
Marina Taillardat

GABBAnjou

70 Route de Nantes
49610 Murs Erigné

Tel : 02 41 37 19 39
Fax : 02 41 68 41 74
gabbanjou@wanadoo.fr

La page du CIVAM Bio 53

Réunion des acteurs de la filière lait Bio : convertir, convertir !

Les transformateurs recherchent du lait bio… une démarche commune de communication à l'initiative du CIVAM Bio va voir le jour en 2009.

A l'initiative du groupe d'échange « lait bio », le CIVAM Bio a convié autour de la table les principaux acteurs de la filière lait bio : Lactalis, Sodial, la laiterie Martin et la coopérative Lait Bio du Maine. Bio lait et la fromagerie Perrault seront rencontrés dans les prochaines semaines. Objectif de cette rencontre : faire le point sur l'état de la filière.

La situation se fait ressentir partout : « *nous connaissons une demande croissante* » indique Gérard Maréchal, responsable des approvisionnements chez Lactalis. La hausse a été de 8 à 9 % en 2007, elle est encore de 4% en 2008. Vincent Martin pour la fromagerie de Montsûrs et Charles Laurent pour la coopérative Lait bio du Maine font le même constat : « *nous sommes fréquemment sollicités mais nous ne sommes plus en mesure de répondre à ces nouveaux marchés faute de marchandises* ».

Durant cette rencontre, les différentes structures, ont bien indiqué et chiffré leur besoin en lait bio. La hausse est réelle avec des augmentations de minimum 30% pour les deux années à venir. Pour répondre à cette demande le CIVAM Bio et les laiteries ont un objectif commun : susciter des conversions en 2009.

« La bio pourquoi pas vous ? » : premier bilan mayennais

C'est du 6 au 18 novembre que se sont déroulées les réunions d'informations sur la Bio. Au total, 6 réunions sur le département à Laval, Craon, Ernée, Bouère, Evron et Prés en Pail. Objectif : diffuser une première information sur l'agriculture biologique.

Au total une petite centaine de personnes ont fait le déplacement à ces réunions, avec de 10 à 25 personnes par jour. A chaque fois, 3 à 5 personnes se posaient réellement des questions sur une conversion à la Bio. Dans le cadre de cette action, Francis et Céline Monnerie ont ouvert leur ferme. Une petite centaine de personnes a fait le déplacement. Un tel succès s'explique par la mobilisation de plusieurs classes. Pour les autres participants, beaucoup étaient présents aux réunions d'information et ont profité de cette visite de ferme pour avancer dans leur réflexion.

Que ce soit sur les visites de fermes ou les réunions, la présence des agriculteurs bio a été précieuse pour apporter du crédit aux idées avancées ou les contredire si nécessaire. Une preuve que les producteurs Bio restent les meilleurs ambassadeurs de la Bio auprès des agriculteurs conventionnels !

Formation « reconvertir sa ferme en Agriculture Biologique »

La formation « reconvertir son exploitation en AB » commencera début février (fin des inscriptions mi-janvier). Cette formation est ouverte à toutes celles et ceux qui se posent des questions sur son passage en Bio. Elle est composée de quatre journées, et abordera l'agriculture bio dans toutes ses composantes : réglementation, techniques de production, résultats économiques. Pour tous renseignements ou inscriptions, contacter Denis Alamome au 02 43 53 93 93.

Restauration collective : où en est-on en Mayenne ?

La restauration Bio est un sujet travaillé par le CIVAM Bio depuis 2008. Une commission de travail s'est d'ailleurs créée pour construire le projet mayennais. Mais trop peu de producteurs se mobilisent aujourd'hui.

La demande en produits bio locaux dans les cantines est réelle et il est important de réfléchir ensemble sur notre structuration de l'offre. L'objectif avant la fin de l'année est de réaliser une enquête à 2 niveaux : auprès des producteurs intéressés et ayant des produits disponibles et auprès des établissements déjà moteurs souhaitant accroître et structurer leur approvisionnement en produits bio.

Cette enquête nous fixerait sur les perspectives de ce projet et les moyens humains à mobiliser. Le CIVAM Bio 53 va s'appuyer sur une méthode de travail déjà utilisée par d'autres départements avec des formations pour les producteurs, pour les gestionnaires d'établissement, les chefs de cuisine… Une journée de formation est envisagée fin janvier pour présenter aux producteurs l'expérience du GAB 44.

Planète en Fête 2009

Après le sud du département, place au nord ! La 6ème édition sera organisée en partenariat avec la Communauté de Communes de Le Horps / Lassay sur la commune de Champéon au pied des éoliennes. La première réunion de présentation a lieu le mercredi 17 décembre. Venez nombreux !

Présidente
Roselyne Lardeux

Animatrices-eurs
Céline Launay
Denis Alamome

Secrétaire
Katia Daudin

CIVAM Bio 53

38 bis rue du Laurier
53 000 Laval

Tel : 02 43 53 93 93
Fax : 02 43 49 38 61
civambio.53@wanadoo.fr

La page du GAB 72

Lait Bio, plusieurs méthodes de valorisation…

Le lait bio connaît aujourd'hui une situation privilégiée, mais cela n'a pas toujours été le cas. Thierry et Anne-Marie Barré, éleveurs laitiers dans la Sarthe, ont connu un parcours qui les a poussés à construire un atelier de transformation sur leur ferme.

Thierry et Anne Marie Barré se sont installés sur 50ha en 1996 pour produire du lait avec des normandes.

En 1997, ils décident de convertir complètement leur système dans un but d'autonomie et de réappropriation de leur métier d'agriculteur : renouvellement progressif des normandes par des Jersiaises, conversion de l'alimentation par la mise en place d'un système herbager et conversion à l'agriculture biologique.

Ainsi, après 2 ans de conversion, il obtiennent leur certification et décident de faire collecter leur lait par le groupement de producteurs laitiers Biolait, qui, à l'époque, était le seul à prendre en charge le lait bio sur la Sarthe.

Seulement, avec la crise du lait bio de 2002, l'exploitation dont l'objectif premier était de faire vivre un couple, sans agrandissement, doit revoir sa copie. Ainsi, Thierry décide avec sa femme Anne-Marie, de mettre en place un atelier de transformation sur la ferme qui sera opérationnel en 2004. Cet atelier a 2 objectifs :

- Ramener la valeur ajoutée sur la ferme
- Assurer un revenu pour les 2 exploitants

Le travail est ainsi réparti :

- 1/3 du temps pour la production : avec une mono-traite pour alléger le travail.
- 1/3 du temps pour la transformation : avec une gamme limitée
- 1/3 du temps pour la vente : un marché par semaine et un jour de vente à la ferme, le reste en magasin spécialisé (livraisons)

Ces choix ont permis de maintenir un niveau de travail satisfaisant (40 h par semaine et par associé).

Cependant, sans remettre en cause le choix réalisé qui a permis de découvrir de nouvelles facettes du métier d'agriculteur et surtout de conforter économiquement l'exploitation, il est clair que dans le contexte favorable que connaît le lait bio actuellement, ils n'auraient jamais mis en place cet atelier. En effet, en 2008, le lait collecté par Biolait a été payé sur une base de 430 € / 1000 L minimum, soit en jersiaise 540 €/1000 L et le groupement cherche encore des producteurs pour pouvoir répondre à la demande.

Conception d'outils de communication : le GAB 72 propose ses services

Depuis l'embauche d'un chargé de communication, le GAB 72 cherche à développer des prestations de services. Le GAB 72 est en mesure de vous aider pour réaliser différents supports de communication. En effet, le GAB 72 met à votre disposition ses connaissances de l'agriculture bio et de son réseau, accompagnées de compétences graphiques…

Plusieurs prestations sont possibles :

- Logo et charte graphique (en-tête de lettre, étiquettes de produits, etc...)
- Plaquettes d'information, cartes de visites, page Internet...
- Panneaux d'information sur votre exploitation, vos activités, vos produits
- Banderoles pour portes ouvertes, marchés, etc...
- Panneaux d'entrée de ferme
- Panneaux "AB" ou "Bio Pays de la Loire"
- Autres : à proposer…

Pour chaque réalisation, le GAB 72 se charge de la conception, mais peut aussi gérer la réalisation, selon les besoins de chacun. Le GAB 72 peut également gérer les achats groupés pour réduire les coûts (notamment pour les panneaux "logo").

Vous pourrez ainsi bénéficier d'une communication correcte, adaptée à vos besoins et à votre budget, et réalisée en étroite collaboration avec vous.

Alors n'hésitez pas à contacter le GAB 72 pour voir ensemble ce qu'il est possible de faire et estimer le coût de la prestation.

Président
Philippe Leroux

Animatrices-eurs
Anne Tiratay
Jonathan Bosteau

GAB 72

La Maison des Paysans
31 Rue d'Arcole
72000 Le Mans

Tel : 02 43 28 00 22
Fax : 02 43 87 96 40

gab72@maison-des-paysans.org

La page du GAB 85

Du mouvement dans les troupes du GAB 85

Suite au départ en octobre de Pierre Yves Marquis, au départ en formation d'Alexandra Tessier et au prochain départ de Yann Pajot, le GAB 85 voit son équipe entièrement renouvelée, avec d'une part l'arrivée en août dernier de Claire Brachet, animatrice Restauration Hors Domicile et en octobre de Marie-Cécile Ricard au poste d'animatrice Coordinatrice. Ces changements ne s'arrêteront pas là puisque le GAB va recruter début 2009 un nouvel animateur technique pour intervenir auprès des producteurs.

« J'intègre le GAB 85 en remplacement d'Alexandra Tessier depuis le 1er août 2008. Après une formation de gestion de projet en environnement et d'aménagement du territoire / développement local, j'ai ensuite travaillé durant près de trois ans dans un bureau d'études sur Nantes, spécialisé dans les énergies renouvelables au sein duquel j'occupais un poste de chargée de projet de développement éolien.

Désireuse d'appliquer mes connaissances et mon expérience dans un domaine que je défends particulièrement, à savoir l'alimentation de qualité produite dans le respect de l'environnement, en valorisant les filières courtes, je suis très satisfaite d'avoir intégré l'équipe salariée du GAB 85. Mes missions sont essentiellement basées sur la Restauration Hors Domicile (RHD) et l'animation pédagogique auprès de différents publics. A bientôt »

Claire Brachet

« Originaire de Rennes et sortie de l'ENITA de Bordeaux en 2002, j'ai travaillé pendant 2 ans au Burkina Faso en tant qu'animatrice à l'interface entre l'AFDI et une Fédération d'agriculteurs Burkinabé. A la suite de quoi j'ai travaillé pendant 2 ans et demi à Madagascar sur la mise en place et la gestion d'un programme de lutte contre l'insécurité alimentaire sur la cote est de l'île.

Ces expériences ont été très enrichissantes mais un certain mal du pays m'a poussé à rentrer en France en juin dernier... Désireuse de poursuivre mon parcours au sein d'une agriculture à taille humaine, à la fois respectueuse de l'environnement et porteuse d'un renouveau dans la relation producteur consommateur, je suis très heureuse de pouvoir aujourd'hui intervenir au sein du GAB 85. Je profite de ma prise de fonction pour réaliser autant de visites d'exploitations que possible afin de me familiariser avec le contexte vendéen, vous me rencontrez donc peut-être bientôt si ce n'est pas déjà fait ! »

Marie-Cécile Ricard

Président
François Vrignaud

Animatrices-eurs
Yann Pajot
Claire Brachet
Marie-Cécile Ricard

Groupement des agriculteurs GAB Biologistes de Vendée

GAB 85

13 rue de la république
Boîte aux lettres 85

85000 La Roche Sur Yon

Tel : 02 51 05 33 38
Fax : 02 51 05 30 42

GAB85@wanadoo.fr

http://gab85.free.fr

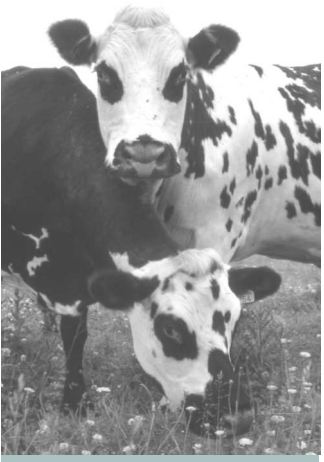

Petites annonces

MATERIELS A VENDRE

Cessation d'activité éleveur bio vend chambre froide inox pour la vente directe 2 portes 2m10 de haut, 1m40 de large, 0m85 de profondeur état neuf , carriole à restaurer avec divers cuirs d'attelage Tél : 06 08 40 43 30

Cessation d'activité éleveur bio vend chaîne d'alimentation volaille Rapidex, 45m, 200€, 8 radians à gaz, haute pression, prix à débattre, 20 plassons, 5€ l'unité, petit matériel de démarrage, 25€, pompe doseuse Dosagreen, 136€, bac équarissage, 50€, congélateur volaille, 50€, cornadis, tracteur IH 845, 2 roues motrices, an 80, épandeur engrais Amazone, 600€, moteur électrique, 10€, 1 abreuvoir 1000l, 15€, broyeur à farine, 50€. Tél : 06 82 37 39 60 ou 02 41 30 33 83.

Vend pour pièces charrue grégoire besson TLS 314-140 2 corps avec adaptation troisième corps. Vend rouleau de tôle lisse de 6 mètres en 3*2 mètres petit prix. Vend indicateur de charge (hydro kit) à fixer sur un vérin (fourche ou relevage). Vend centrifuge VICON 12 métres 800 litres ouverture hydraulique. 02 41 92 04 15 (T.Bonnier).

RECHERCHE

Recherche une cellule sécheuse ouverte en bon état du type gyromatic si possible et d'une capacité de 20/30 Tonnes. Recherche sacs de 500 kg minimum. Contact T. Bonnier 02 41 92 04 15

Recherche génisses prêtes à vêler. Préférence Prim'Holstein 02-40-64-91-98

CEREALES, FOIN ET ANIMAUX A VENDRE

A vendre : taureau Rouge des Prés, type élevage (5 ans 1/2) - Alain Clément : 06 81 03 05 13

Cessation d'activité éleveur bio vend troupeaux Limousin vaches pleines – suitées –génisses à saillir- taureaux confirmés 3 ans et 5 ans vêlage facile. Le tout indemne IBR Tél : 06 08 40 43 30

Cessation d'activité éleveur bio vend foin de prairie Bio balle ronde 330 kg environ Tél : 06 08 40 43 30

Vend avoine blanche bio récolte 2008. Tél/Fax : 02 43 35 99 03

Vend 3 génisses blondes d'Aquitaine bio 7-8 mois indemnes IBR, vaccinées FCO. Tél : 06 25 83 01 65

Vend 40T de foin bio bottes cubiques ou rondes. Vendée Tél : 06 86 83 88 10

Vend porcelets, bon foin de prairies bio sud Maine et Loire. Herve Simonneau tel 02 41 55 91 73 ou 06 73 52 04 94

Vend lot de génisses Limousines bio de 10 mois. Tél : 02 40 79 87 29

Vend plants légumes bio mottes pressées toutes espèces, variétés à la demande sur commande. Contact : Alain Wion AISP La Flèche au 06 29 74 43 19

Vend foin bio de prés 2008 de très bonne qualité. Vend féverole, seigle, blé certifiés bio. Tél : 02 41 92 04 15

Vend foin bio 50 BB de 350 kg prairies naturelles 80 €/T 02-40-86-56-30

Vend 2 taureaux reproducteurs limousins bio + 20 génisses pleines limousines à terme à partir de mars. Tél : 02-40-87-22-34 ou 06-87-24-83-43.
Vend 1 T seigle panifiable contacter le 02-40-51-89-48

Elevage bio avec un excellent niveau génétique, vend une quinzaine de génisses de 1 à 24 mois de races Prim'Holstein ou Montbéliarde. E Peard Tel : 02 40 51 89 58 ou contact@invitationalaferme.fr

Agri bio vend en direct bouchon luzerne deshy. Tel 06.81.03.52.38

TERRES OU FERMES DISPONIBLES

Propriétaire de 4 hectares avec matériel dans le Maine et Loire (49), cherche associé pour un jardin bio. Possibilité logement. Email : D.Ouakrim@orange.fr.Tel : 06 14 93 78 22

RECHERCHE FERMES OU TERRES BIO

Pour projet d'installation et ou association en polyculture - élevage (bovin lait ou viande) recherche terres sur les secteurs Baugeois - Saumurois - Sud Sarthe. Contact Xavier Faure au 06 80 10 97 21.

Recherche et étudie toute opportunité d'installation/ reprise/association pour l'implantation d'ateliers de production de volailles de chair ou pondeuses bio. Vente directe et/ou atelier intégré peuvent m'intéresser, de même que la transformation. Communes visées en périphérie ouest de Nantes dans un rayon max de 25km autour de Couëron. Tel 06 62 73 52 62 ou brtmarechal@hotmail.com

Recherche : terres sur les secteurs Baugeois - Saumurois - Sud Sarthe pour projet d'installation et ou association en polyculture - élevage (bovin lait ou viande) Xavier Faure : 06 80 10 97 21

Jean Hugues BOURGEOIS, le chevrier bio du Puy de Dôme qui a fait l'objet de menaces répétées depuis son installation au printemps 2008 a finalement décidé de quitter sa ferme. Son projet est de se réinstaller en élevage caprin bio. Il recherche dans toutes régions une ferme disponible en location, ou à s'associer avec un autre agriculteur bio. Contact : 06 65 24 58 23, jeanyoogs@hotmail.fr

OFFRES D'EMPLOI

Eleveur bovins viande Bio (49) recherche 2 associés en GAEC avec projet de reprise d'une ferme voisine et création d'un atelier pain – contact 06 14 46 11 14

Ferme laitière en conversion bio à St Omer de Blain (44) avec transformation en ultra frais (yaourts, fromages blancs, crèmes desserts…), cherche salarié(e) pour travail majoritairement sur l'atelier et ponctuellement sur la ferme. CDD puis CDI. Contact : 06 26 24 03 76 ou contact@invitationalaferme.fr

Pays de Retz 10 km Machecoul couple en AB sur ferme laitière 70 VL recherche salarié temps plein pour poste polyvalent (soin animaux, traite, culture) à partir de janvier 2009. CDI possible. Contacter le 02-40-02-64-61

Pour les annonces, contactez Véronique CHERRE (CAB)

Tel : 02 41 18 61 40
Fax : 02 41 18 61 41
cab@biopaysdelaloire.fr

- Annonces gratuites pour adhérents GAB-CIVAM Bio 53
- 8 euros pour les non adhérents
- 50 euros pour les entreprises
- Gratuites pour les demandeurs d'emploi

Les annonces sont consultables sur www.biopaysdelaloire.fr

Réalisé avec le soutien financier du Conseil régional des Pays de la Loire

Région PAYS DE LA LOIRE

Bulletin CAB - Imprimé sur papier 100 % recyclé

Comité de rédaction : **Thierry Bonnier, Patrice Lefeuvre, Pierrette Morineau, Philippe Jaunet, Bruno Gris, Françis Vaudoux**

Coordination et mise en page : **Julien Taunay (CAB)**

Écriture des articles : **Animatrices et animateurs CAB, GAB et CIVAM bio 53**